

# LA LETTRE ECO

N°126

9 mai 2015

## SOMMAIRE DE LA LETTRE N°126

### Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Le pétrole en mode du yoyo
- Le CAC 40
- Les taux souverains reprennent de la hauteur

### Si vous étiez absent cette semaine...

- Petit trou d'air avant rebond
- L'Europe croit en la reprise
- Royaume-Uni, Cameron a gagné une bataille mais pas la guerre

### Le Coin de la Conjoncture

- Après les 30 glorieuses, après les 30 piteuses, les 7 malheureuses
- France, la nouvelle carte économique des régions
- La bataille des métropoles est engagée

### Le Coin des Tendances

- Internet des objets, le meilleur des mondes
- L'énergie solaire vérifiera-t-elle la loi de Moore

### L'agenda éco et les prévisions de la semaine

**LE COIN DES EPARGNANTS**
**Le tableau financier de la semaine**

	<b>Résultats 8 mai 2015</b>	<b>Evolution Sur 5 jours</b>	<b>Résultats 31 déc. 2014</b>
<b>CAC 40</b>	5090,39	+0,87 %	4 272
<b>Dow Jones</b>	18 191	+ 0,93 %	17 823
<b>Nasdaq</b>	5 003	-0,04 %	4 777
<b>Dax Allemand</b>	11 709	+ 2,23 %	9 805
<b>Footsie</b>	7 046	+0,87 %	6 566
<b>Eurostoxx</b>	3 649,48	+ 0,94 %	3 146
<b>Nikkei</b>	19 379	-0,78 %	17 450
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (5 mai 2015 Bdf) Marché 8 mai)</b>	0,8280 % 0,837 %	0,4230 % 0,638 %	0,8370 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (marché 8 mai)</b>	0,546 %	0,357 %	0,541 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (marché 8 mai)</b>	2,141 %	2,112 %	2,17 %
<b>Cours de l'euro / dollars (vendredi 8 mai 17 H 30)</b>	1,1231	+0,31 %	1,2106
<b>Cours de l'once d'or en dollars 1<sup>er</sup> fixing Londres (vendredi 8 mai)</b>	1185	+0,53 %	1199
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 8 mai 17 H 30)</b>	65,630	-1,20 %	57,54

### **Le pétrole en mode yo-yo**

Les experts du secteur pétrolier sont mis à dure épreuve. Le taux d'erreurs des prévisions augmente sensiblement.

Les cours du pétrole ont frôlé la barre des 70 dollars durant la semaine la barre avant de replier autour de 65 dollars. Le baril a été à la hausse du fait de la dépréciation du dollar et de la baisse de la production mondiale. Les problèmes en Lybie et les augmentations de tarifs décidés par l'Arabie Saoudite expliquent la valorisation rapide de l'or noir.

Pour la première fois depuis le début de l'année, les stocks de pétrole ont baissé aux Etats-Unis contrairement aux prévisions des experts.

JP Morgan a réévalué le cours du baril de Brent à la hausse en le faisant passer à 62 dollars en moyenne en 2015 et à 72 dollars en 2016.

### **Le CAC 40 a frôlé la correctionnelle**

Le CAC 40 est redescendu en-dessous des 5000 points cette semaine avant de relever la tête vendredi avec l'annonce de quelques bons résultats en provenance des Etats-Unis. Sur un mois, le CAC 40 reste en baisse avec un recul de 1,18 %. Néanmoins, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la progression demeure importante, + 19,14 %. En ce mois de

### **Les taux reprennent de la hauteur**

Les taux d'intérêt ont presque retrouvé leur niveau du début d'année avant l'engagement du Quantitative Easing par la BCE. C'est une petite révolution qui pour le moment passe assez bien et qui pourrait être une bonne nouvelle pour les épargnants. Cette augmentation marque la fin des anticipations à la baisse dans l'attente de l'entrée en vigueur du QE. Les investisseurs se projettent désormais en 2016 et essaient d'intégrer la future hausse des taux directeurs de la FED.

## SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

### Petit trou d'air avant rebond

Avec le lancement du Quantitative Easing, avec la dépréciation de l'euro et avec la baisse du cours du pétrole, un vent d'euphorie se propageait, ces dernières semaines, en Europe. Des incantations, des espoirs aux faits, il y a toujours un petit décalage tant de temps que d'amplitude. Dès l'apparition de quelques nuages, les doutes ont tendance à réapparaître. En ce début de mois de mai, les nouvelles économiques peuvent être qualifiées sur le plan météorologique de « variable ». De la Grèce aux Etats-Unis en passant par la France, faisons un petit tour rapide de cette météo agitée.

### Côté mauvaises nouvelles

Les indicateurs « PMI Markit manufacturier » (enquête réalisée auprès de 400 entreprises industrielles selon la même méthode au sein de 32 pays) de cette semaine ne signalent rien d'anormal. Ils restent globalement bien orientés sauf en ce qui concerne la France et l'Espagne où un recul est enregistré. L'indicateur Sentix sur la confiance des investisseurs est également en baisse pour la zone euro. N'oublions pas que la crise a été longue et sévère, le retour de la croissance ne peut être que lent et progressif.

Pour la France, le PMI manufacturier de Markit s'élève à 48 soit en-dessous de la zone de croissance fixée à 50. Ce taux est de 54,2 en Espagne, de 54 aux Pays-Bas, de 53,8 en Italie, de 52,1 en Allemagne et de 46,5 en Grèce. Le Ministère de l'Economie conteste le bienfondé de l'indice PMI, jugé ne pas refléter la réalité économique du pays. La société Markit a répondu que son indice est calculé de la même façon dans tous les pays et qu'il repose sur des enquêtes effectuées dans le secteur privé ce qui peut pénaliser la France dont l'activité dépend plus qu'ailleurs de son secteur non-marchand.

La France ne profite que marginalement de la dépréciation de l'euro comme en témoignent les résultats de la balance commerciale du premier trimestre. Les exportations ont, en effet, reculé de 0,1 % lors des trois premiers mois de l'année. Cette contreperformance est liée à un recul des ventes aéronautiques. En revanche, les exportations d'automobiles et d'équipements électroniques progressent. De même, la vente de machines aux entreprises allemandes augmente. Les importations ont progressé de 1 % au 1<sup>er</sup> trimestre du fait de la vitalité de la demande intérieure. Du fait de la dépréciation de l'euro, la France exporte plus vers les Etats-Unis (hausse de 4,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre après une hausse de 7,7 % au dernier trimestre 2014). Les ventes à destination de l'Afrique restent également soutenues. Le solde commercial reste négatif à -12 milliards d'euros sur les trois premiers mois mais il est en amélioration par rapport au trimestre précédent (-18 milliards d'euros).

## **Côté bonnes nouvelles**

### **Les Etats-Unis restent une machine à créer des emplois.**

223.000 emplois ont été créés le mois dernier aux Etats-Unis. Ce bon résultat a fait oublier celui de mars qui a été revu à la baisse à 85.000. Le taux de chômage est en recul de 0,1 point et tombe à 5,4% de la population active. C'est le taux le plus bas enregistré depuis 7 ans. Le taux de participation, qui ressortait à 62,7% en mars, remonte très légèrement à 62,8%.

Le salaire horaire n'a, en revanche, augmenter que de 0,1% sur un mois soit un peu moins que les 0,2% anticipés. Sur un an la hausse est de 2,2% sur un an.

### **Le secteur des services a le vent en poupe**

Les indices « service » toujours de Markit restent bien au-dessus de 50 et progressent dans la majorité des Etats européens.

En France, les signes positifs semblent toujours l'emporter sur notre traditionnel pessimisme.

Ainsi, en matière d'investissement, selon une enquête de l'INSEE, en 2015, les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière anticipent une progression de 7 %. Ils relèvent de 4 points leur estimation de janvier 2015. Cette révision à la hausse concerne tous les grands secteurs excepté celui des biens d'équipements (-2 points). La révision est particulièrement marquée pour la fabrication de matériels de transport (+9 points) ; elle est plus modérée pour l'agro-alimentaire (+4 points) et les « autres industries » (+3 points). Cette reprise de l'investissement prouverait que les chefs d'entreprise croient en la progression de la demande qui leur sera adressée dans les prochains mois.

Entre bonnes et mauvaises nouvelles figurent également les résultats de la production industrielle française au mois de mars. A première vue, ils sont mitigés. En effet, selon l'INSEE, la production en volume a augmenté dans l'industrie manufacturière de 0,3 % après mars a diminué de 0,3 % pour l'ensemble de l'industrie quand les prévisionnistes attendaient une hausse de 0,1 %. Il y a une réelle progression sur les trois derniers mois avec une hausse de 0,8 % pour l'industrie manufacturière et de 1,4 % pour l'ensemble de l'industrie. Sur un an, il y a une stabilité pour l'industrie manufacturière et une hausse de 1 % pour l'ensemble de l'industrie (+1,0 %).

### **L'Europe croit toujours en la reprise**

La Commission de Bruxelles a publié ses prévisions économiques du printemps. Elle prend fait et cause en faveur de la reprise avec une accélération notoire de la croissance d'ici la fin de l'année. Elle considère même que la croissance pourrait être plus forte que prévu même si elle n'est pas à l'abri de nouvelles tensions internationales.

Cette croissance, sans surprise, serait alimentée par la baisse des cours du pétrole et la politique d'assouplissement quantitatif de la BCE. La Commission souligne que certains pays de la zone euro pourraient ne pas profiter à plein du QE de la BCE en raison de la faiblesse des fonds propres de leurs établissements bancaires et du volume important des prêts improductifs.

La Commission d'attend à une remontée progressive de l'inflation dans les prochains mois et surtout en 2016. Le taux d'inflation serait de 0,1 % en 2015 et de 1,5 % en 2016 soit toujours en-deçà de l'objectif des 2 %.

La situation de l'emploi devrait poursuivre son amélioration en 2015 et 2016 mais la décrue du chômage serait particulièrement lente. Le taux de chômage en zone euro devrait être de 11 % en 2015 et de 10,5 % en 2016.

La baisse des déficits publics devraient également se poursuivre en passant de 2,9 à 2,5 % de 2014 à 2015 et s'établir à 1,7 % en 2016. Le ratio de dettes publiques a atteint un point culminant en 2014 mais devrait diminuer à compter de cette année. Le taux devrait être en 2016 de 88 % pour l'Union européenne et de 94 % pour la zone euro.

Depuis 2011, la croissance moyenne française est de 0,7 % contre 1,4 % pour l'Allemagne. Néanmoins, elle reste sur la période nettement supérieure à celle de la zone euro qui a été de 0,3 %.

Si la France n'est pas le pays le plus performant de la zone euro, la situation italienne est bien complexe. Le pays a connu trois années de recul de son PIB et connaît une reprise plus que poussive. Il n'en demeure pas moins que contrairement aux années passées, la France fait désormais moins bien que la moyenne de la zone euro.

Les points noirs pour la France sont l'investissement, l'emploi et ses finances publiques. L'investissement qui a reculé en 2013 et 2014 devrait baisser de 0,6 % en 2015 avant de progresser de 3 % en 2016. Le taux de chômage ne devrait amorcer une baisse qu'à partir de 2016 en passant de 10,3 à 10 % quand l'Allemagne passera de 5 à 4,4 %. Le déficit public devrait passer de 2014 à 2016 de 4 à 3,5 % du PIB. Sur cette période, le solde resterait positif en Allemagne. La dette publique française continuerait d'augmenter pour se rapprocher dangereusement des 100 %. Elle passerait de 95 à 97 % de 2014 à 2016.

L'Irlande a enregistré une croissance en 2014 digne d'un pays émergent avec un taux de 4,8 %. Ce pays devrait continuer sur sa lancée avec un taux de 3,6 % en 2015 et de 3,5 % en 2016. A noter également les bonnes performances du Luxembourg (3,1 % en 2014). Malte a bien surmonté ses problèmes financiers et a enregistré l'année dernière un taux de croissance de 3,5 %. Hors zone euro, la Lituanie et le Royaume-Uni obtiennent les meilleurs résultats avec respectivement un taux de croissance de 3,6 et 2,8 %. Pour 2015 et 2016, la Commission de Bruxelles s'attend à une légère décélération de la croissance britannique (un taux de 2,6 en 2015 et de 2,4 % en 2016).

Taux de croissance	2006 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	1,2	3,6	0,4	0,1	1,6	1,1	1,5
Grèce	-0,3	-8,9	-6,6	-3,9	0,8	0,5	2,9
Espagne	1,1	-0,6	-2,1	-1,2	1,4	2,8	2,6
France	0,8	2,1	0,3	0,3	0,4	1,1	1,7
Italie	-0,3	0,6	-2,8	-1,7	-0,4	0,6	1,4
Zone euro	0,8	1,6	-0,8	-0,4	0,9	1,5	1,9
Royaume-Uni	0,5	1,6	-0,5	1,7	2,4	3,1	3,0

### Royaume-Uni, Cameron a gagné une bataille mais pas la guerre

Au Royaume-Uni, le mode de scrutin uninominal à un tour génère de fréquentes surprises. Tel est le cas pour le cru 2015 des élections législatives qui se concluent par une brillante victoire du parti conservateur et de David Cameron. Le parti du Premier Ministre, David Cameron dispose de la majorité absolue aux Communes et d'une avance de plus de 90 sièges sur le parti travailliste qui obtient son plus mauvais résultat depuis l'ère Thatcher. Le Premier Ministre peut donc se passer de l'alliance avec les démocrates-libéraux qui ont, en revanche, fortement reculé.

Avec une majorité renforcée, le Premier Ministre dispose de plus de marges de manœuvre. Néanmoins, il devra organiser l'année prochaine l'épineux référendum sur l'éventuelle sortie de l'Union européenne. D'ici, le référendum, David Cameron se fait fort de négocier avec Bruxelles un accord sur les modalités de participation de la Grande Bretagne à l'Union. En l'état, il est difficile à la Commission et aux autres Etats membres d'accepter le chantage britannique de peur d'ouvrir une boîte de Pandore. Le Premier Ministre pourrait certes élargir le champ de la négociation pour revoir le fonctionnement des institutions européennes. Il pourrait décider un aménagement ou une réinterprétation des textes existants. La fenêtre est étroite pour le Royaume-Uni. En cas de refus de négociation de la part des partenaires européens et d'avancées sur le dossier européen, le Premier Ministre pourrait être



mis en difficulté d'autant plus que son aile droite est virulente et que UKIP sans pour autant obtenir un nombre de sièges important s'est installé en voix comme 3<sup>ème</sup> parti du parti. Le Premier Ministre devra également tenir compte sur le parti national écossais qui a obtenu 56 sur 57 sièges en Ecosse. Ce parti est favorable au maintien de l'Ecosse dans l'Union européenne et pourrait demander un nouveau référendum sur l'indépendance en cas de sortie d Royaume-Uni de l'Union.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Après les 30 Glorieuses, après les 30 piteuses, les 7 malheureuses ?

L'économie française vit un chemin de croix sans précédent depuis 2008. L'évolution du PIB par habitant en est la meilleure illustration. Il était, au début de l'année 2015, toujours inférieur de 1,7 % à son niveau de 2008. C'est la première fois que 7 ans après la survenue d'une crise, le PIB par habitant soit en-dessous de son niveau d'avant crise. Que ce soit pour les crises de 1975, 1980, 1992 ou de 2001, le PIB par habitant était sept ans après de 7 à 12 points au-dessus. Entre 2009 et 2011, il y a un bien eu un phénomène de rattrapage mais qui s'est stoppé net depuis.

La France avait été moins touchée par la crise que ses principaux partenaires, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne. Avec l'arrêt des politiques de soutien à la croissance adoptées en 2009 et l'engagement d'une relative austérité, la France est entrée dans une léthargie économique. Par rapport à l'Allemagne, à la fin de l'année 2014, la France avait un retard de croissance de 2,3 points. Les Etats-Unis ont mieux surmonté la crise. L'écart de croissance avec la France atteint, à fin 2014, 7,8 points ; l'écart avec l'Allemagne étant de 5,4 points.

L'Espagne et l'Italie ont connu à la différence de la France une deuxième récession ; leur PIB à fin 2014 est inférieur respectivement de 10 et 6 points au niveau d'avant crise.

En 2014, la France a obtenu le deuxième plus mauvais taux de croissance de la zone euro après l'Italie. La hausse des prélèvements obligatoires dont le relèvement de la TVA intervenu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les mesures concernant l'impôt sur le revenu ont amputé la croissance de 0,3 point de PIB. Les augmentations d'impôt auraient un effet plus important sur l'activité qu'auparavant (étude OFCE du 16 avril 2015). Le CICE dont l'entrée en vigueur a été progressive n'a pas eu, l'année dernière, l'impact escompté. Son apport à la croissance aurait été au mieux de 0,15 point. La moindre progression des dépenses publiques aurait eu, de son côté, diminué la croissance d'un point. En 2015, les politiques budgétaires devraient toujours avoir un effet restrictif à hauteur de -0,9 point. Si elles étaient neutres, le taux de croissance aurait pu atteindre 2,3 contre 1,4 % attendu selon l'OFCE.

La contraction de l'investissement en logement a également pesé sur la croissance. Le recul a été de 5,9 % en 2014 amputant le taux de croissance de 0,3 point.

Les taux de croissance prévus en 2016 et 2017 restent très en-deçà des taux qui sont traditionnellement enregistrés après une crise. La France mais aussi ses



principaux partenaires accumulent par rapport à la croissance de long terme un réel retard. Soit, il faut convenir que la crise de 2008 a déplacé vers le bas la courbe tendancielle de croissance, soit que le rattrapage est retardé.

Compte tenu de la vitesse potentielle de la croissance, la baisse du chômage risque d'être plus lente qu'auparavant. Le retour à la normale pourrait, en outre, se conjuguer avec un taux de chômage plus élevé du fait de l'inemployabilité croissante d'une partie de la population active et d'un moteur économique anémiée. Pour contrarier ce mouvement, il faudrait une nette reprise de l'investissement.

### **France, la nouvelle carte économique des régions**

Avec la loi du 15 janvier 2015, La France métropolitaine passera de 22 à 13 régions au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce redécoupage modifie sensiblement les rapports de force économiques entre régions mais surtout entre métropoles régionales. Lyon fait figure de grande gagnante avec l'intégration de l'Auvergne. Cette fusion ne fait que confirmer l'influence de la capitale des Gaules qui dépassait déjà largement le territoire de la région Rhône-Alpes. Bordeaux et Toulouse devraient également bénéficier des modifications des frontières régionales. Certaines ex-capitales régionales risquent fort de voir leur étoile pâlir.

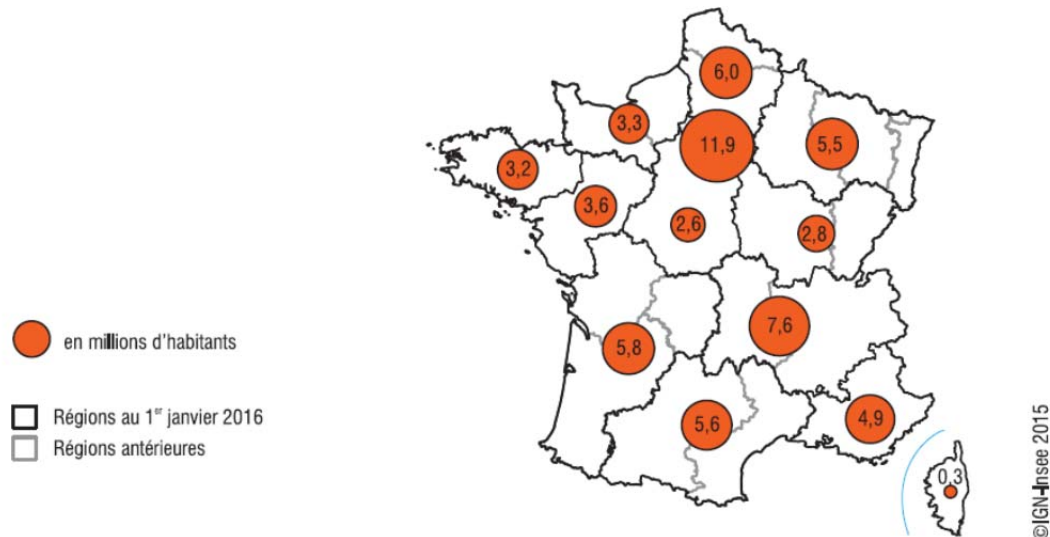
### **Des régions démographiquement plus homogènes**

En prenant en compte les périmètres en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, aucune des régions continentales ne comportera moins de 2 millions d'habitants. Derrière les deux très grandes régions que sont l'Île-de-France (11,9 millions d'habitants en 2011) et la région Rhône-Alpes fusionnée avec l'Auvergne (7,6 millions), suit un groupe de cinq régions de taille intermédiaire, comportant chacune cinq à six millions d'habitants. Ce groupe est constitué des ensembles formés par les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie, de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, de celle du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et de la grande région Est composée de l'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, qui dépassent légèrement en nombre d'habitants la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Si l'Île-de-France conserve son leadership tout en conservant la même taille, les régions Rhône-Alpes – Auvergne, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Bordeaux-Poitou Charentes - Limousin sont les gagnantes des fusions. Parmi les perdantes de l'opération se trouvent donc Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Bretagne, Pays de la Loire et le Centre dont le poids relatif diminue fort logiquement. Les nouvelles régions dépendront plus fortement de leur métropole. Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse voient leur positionnement renforcé. Ce sera plus dur pour Marseille, Rennes ou Nantes.

La Corse avec 320 000 est presque dix fois moins peuplée que la région continentale la plus petite sur le plan démographique, la région Centre qui compte 2,6 millions d'habitants. Auparavant, le rapport démographique entre la Corse et les régions les moins peuplées était de 1 à 2 pour le Limousin ou de 1 à 4 avec la région Franche Comté ou celles de Champagne-Ardenne, de la Basse Normandie ou de l'Auvergne.

La région Corse aura besoin du talent de négociateurs de ses élus pour se faire entendre au sein des ministères.



Les fusions de régions ont abouti à harmoniser les densités. En effet, des régions à faible densité comme l’Auvergne, le Limousin ou Champagne-Ardenne ont fusionné avec des régions à plus forte densité. La grande majorité des régions ont une densité proche de 100 habitants par kilomètre carré. L’Ile-de-France reste hors compétition avec une densité de 987 habitants par kilomètre carré quand la moyenne nationale est à 116. Les deux régions les moins densément peuplées sont la Corse (26) et Centre-Val de Loire (65).

Au niveau de la structure démographique, les régions les plus âgées ont fusionné, en règle générale, avec des régions plus jeunes. C’est le cas du Limousin en intégrant le bloc Poitou-Charentes / Aquitaine ou celui de Champagne-Ardenne qui intègre le bloc Alsace-Lorraine. Néanmoins, cela ne change pas le profil des régions. En effet, les régions du Nord et de l’Est enregistrent des excédents démographiques naturels (excédents des naissances sur les décès) quand les régions de l’Ouest et du Sud bénéficient d’excédents migratoires. De ce fait, les régions du Nord sont plus jeunes que celles du Sud.

### Une convergence économique relative

La fusion des régions aboutit à un rapprochement des poids économique à l’exception de la Corse. Les PIB régionaux sont moins dispersés tout comme les PIB par habitant.

Les six plus grandes régions (PACA, Rhône-Alpes-Auvergne, Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin, Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) hors Ile-de-France représentent 47,7 % du PIB national.

Au niveau sectoriel, un rapprochement de la répartition de la valeur ajoutée est constaté.

Le poids de l'agriculture est le plus élevé désormais dans la Région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin quand auparavant c'était en Champagne-Ardenne. La région Normandie présente la plus forte valeur ajoutée industrielle, c'était déjà le cas pour la Haute-Normandie. Hors Ile-de-France, le poids des services est le plus important dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et le plus faible pour la région Rhône-Alpes-Auvergne.

Au niveau des taux croissance, les fusions devraient avoir peu de conséquences. Les plus faibles resteront les plus faibles et les plus forts les plus forts.

Les plus faibles taux de croissance entre 1990 et 2012 ont été constatés en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne (0,8 % par an), Bourgogne-Franche-Comté (0,8 %) et Centre-Val-de-Loire (0,9 %). Même si l'Alsace faisait mieux que les deux autres régions avec lesquelles elle fusionne, son taux de croissance était déjà inférieur à la moyenne nationale sur la période (1,6 %).

En milieu de classement se trouvent les nouvelles entités Rhône-Alpes-Auvergne et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes qui connaissent des taux de croissance comparables à la moyenne nationale (1,6 %). L'Auvergne et le Limousin intègrent des ensembles qui bénéficient de taux de croissance supérieur aux leurs.

Parmi les régions à forte croissance, seules deux ont fait l'objet d'une fusion, il s'agit de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées (2,1 % ensemble). Sinon, les autres régions au-dessus de la moyenne ne connaissent pas de regroupement : Bretagne et PACA (1,8 % chacune), Ile-de-France (1,9 %) et Corse (2,5 %).

### **La bataille des métropoles régionales a commencé**

Derrière le nouveau découpage des frontières régionales se profile une sévère bataille des métropoles. Certaines devront s'imposer dans le cadre de régions qui n'existent pour le moment que sur le papier. C'est le cas notamment pour Strasbourg avec la région Alsace-Lorraine – Champagne-Ardenne. D'autres devront faire face à des problèmes de légitimité vis-à-vis d'anciennes capitales régionales, Toulouse face à Montpellier.

Des métropoles déjà à la peine pourraient souffrir de ne pas à avoir la masse critique (Dijon, Orléans voire Rennes). Orléans doit faire face à l'attraction de Paris et de la concurrence de Tours voire de Nantes. Dijon est évidemment en compétition avec Lyon. En outre, Orléans comme Dijon sont à la tête de régions faiblement peuplées.

La Corse devra, face à une métropolisation du territoire, faire jouer auprès des pouvoirs publics ses spécificités pour éviter une marginalisation. Ajaccio devra également s'imposer dans ce combat de colosses en étant la plus petite des métropoles tout en devant faire face à la concurrence de Bastia (économie et politique) et de Corte (universités). Elle pourra compter sur la richesse de son histoire

et sur sa forte croissance démographique avec néanmoins la nécessité de valoriser une image de modernité.

Pour les capitales régionales déchues de leur titre en raison des fusions, les conséquences à terme pourraient être assez fortes. L'économie de ces agglomérations était très liée à leur statut de chef de file régional. Clermont-Ferrand, Châlons-en-Champagne, Besançon, Poitiers, Limoges, Metz ou Amiens devraient souffrir. Montpellier qui a assis sa croissance sur son rôle de chef-lieu régional pourrait figurer parmi les grandes perdantes. Les entreprises sont également en train d'adapter leurs structures à la nouvelle carte régionale française. Il y a aura double voire triple peine : une moindre présence des services de l'Etat, une diminution de la fonction publique régionale et une réduction des antennes des grandes entreprises. Cela pourrait également avoir des incidences sur le maintien de grandes écoles et sur le développement des centres universitaires. Celles qui n'ont pas de tissu économique dense et diversifié devraient être les plus en difficulté. Metz qui de tout de temps doit faire face à la concurrence de Nancy et qui a joué la carte de la culture avec le musée Pompidou pourrait mieux résister que Châlons-en-Champagne ou Limoges.

Pour régler des conflits éternels et pour éviter le déclin des anciennes capitales régionales, il est possible que des duopoles soient institués. Les pouvoirs publics vont, en effet, devoir arbitrer entre plusieurs villes pour désigner la nouvelle capitale avec comme solution, un jugement de Salomon. La tentation sera grande de répartir les fonctions administratives et politiques entre les différentes communes en compétition. Rouen et Caen risquent de se mener une guerre frontale tout comme Toulouse et Montpellier avec à la clef un affaiblissement relatif des différents pôles.

En termes de développement économique, Bordeaux avec la réalisation de la ligne à grande vitesse devrait poursuivre sur sa lancée d'autant plus qu'elle pourra bénéficier des retombées de la vente des Rafales construits à Mérignac. Bordeaux pourra également compter sur l'ouverture de la cité mondiale du vin prévue en 2016.

Toulouse devra savoir gérer la croissance rapide de ces dernières années, croissance avec une agglomération qui s'étend mais qui tend à désertifier économiquement les zones limitrophes. Son expansion non régulée pourrait être le talon d'Achille de cette métropole.

Lyon et Lille devraient poursuivre leur croissance sachant que ces deux villes ont réussi à tisser des liens avec les autres grandes villes de leur région voire au-delà des frontières nationales.

Marseille pourrait, au-delà de ses problèmes récurrents de sécurité, s'imposer comme la grande métropole de méditerranée même si elle ne dispose toujours pas d'un tissu économique à la hauteur de ses légitimes aspirations. La création de la communauté urbaine avec Aix-en-Provence pourrait légèrement changer la donne. L'absence de liaison rapide en train entre Marseille et Nice constitue une faiblesse d'autant plus que la coopération n'est pas de mise entre les cités du Sud. Avec l'affaiblissement de Montpellier, Marseille devrait néanmoins jouer un rôle administratif plus important dans le Sud de la France.

La ville de Strasbourg qui s'est construit dos à l'Allemagne tout en étant peu et mal relié à l'Est de la France a une véritable carte à jouer. L'association avec la Lorraine la dote d'un bassin économique fort. En revanche, les trois régions fusionnées, Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne se caractérisent par un solde migratoire négatif et par une fuite des diplômés. Le manque de cohésion géographique et économique peut être un obstacle pour la croissance de la métropole strasbourgeoise qui a longtemps reposé sur son statut de ville de sièges d'institutions ou de centres de recherche (Parlement européen, Conseil de l'Europe, CNRS avec le cyclotron...)

Ces deux articles font parties d'une étude payante (en souscription) réalisée par Lorello Ecodata sur l'attractivité économique des métropoles.

## LE COIN DES TENDANCES

### « Internet des objets », le meilleur des mondes

En 2015, 15 milliards d'objets sont connectés à Internet ; en 2020 ce sera plus de 50 milliards. Certains évoquent même plus de 210 milliards d'objets connectés en 2020. En 2030, il pourrait y avoir plus de 100 000 milliards de capteurs reliés à un moment ou à un autre à Internet. La taille de l'univers numérique devrait doubler tous les deux ans et pourrait atteindre 44 000 milliards de giga-octets soit 10 fois plus qu'en 2013.

Selon une étude de The Economist, 30 % des dirigeants des grandes entreprises mondiales considèrent que « l'Internet des Objets » leur impose de revoir leur modèle de développement. 60 % d'entre-eux jugent que la maîtrise de « l'Internet des Objets » est indispensable pour rester compétitifs. Plus de 75 % des entreprises de taille mondiale ont déjà mis en place des plans de gestion de « l'Internet des Objets ».

L'industrie de la logistique et la chaîne d'approvisionnement s'attendent à 1 900 milliards de dollars de création de valeur grâce à « l'Internet des Objets » (étude Cisco DHL d'avril 2015).

Selon une étude General Electric, le recours au big data permettrait des économies dans le secteur de la santé évaluées à près de 430 milliards de dollars. Dans le secteur aérien, en gérant mieux la consommation énergétique, le big data pourrait générer une économie de 30 milliards de dollars.

Selon une étude A.T Kearney, le potentiel de création de valeurs pour l'Internet des objets en France serait de l'ordre de 74 milliards d'euros en 2020 et de 140 milliards d'euros en 2025. Il y aurait des gains de productivité évalués entre 30 et 64 milliards d'euros. Ces gains seraient générés par l'exploitation des données produites par les objets, la capacité à contrôler à distance des objets et d'optimiser leur fonctionnement. Des économies sont attendues dans la gestion de l'énergie et de tous les intrants. Des gains de pouvoir d'achat sont également escomptés pour les consommateurs entre 24 et 42 milliards d'euros (économies d'énergie, meilleure



utilisation des objets). Des économies de temps monétisés sont, par ailleurs, espérées (20 à 32 milliards d'euros). Les objets connectés devraient libérer du temps en particulier dans le secteur des services et à domicile. Selon cette étude assez optimiste, chaque euro investi dans l'Internet des objets devrait générer 6 euros de gains de productivité.

### **L'énergie solaire vérifiera-t-elle la loi de Moore ?**

A l'échelle mondiale, nous avons consommé, en 2012, plus de 12 milliards de tonnes d'équivalent pétrole. Toujours en 2012, seulement 87 millions de tonnes ont été produites grâce à l'énergie solaire soit 0,7 % du total. 70 % de cette énergie solaire l'avait été par des panneaux thermiques, 28,6 % par des panneaux photovoltaïques et 0,7 % à travers des procédés de concentration thermique. Néanmoins, en quelques années, le solaire a connu une expansion remarquable au point que certains experts lui prédisent un avenir radieux.

La loi de Moore du nom du cofondateur d'Intel s'appliquerait-elle aux nouvelles énergies ? Cette loi souligne que le nombre de composants sur un microprocesseur doublait chaque année. Pour un prix quasi-identique, la puissance des puces est ainsi multipliée par deux. Cette loi de Moore qui date de 1965 a été amendé en 1975, le doublement n'intervenant que tous les deux ans. Cette progression exponentielle s'est révélée exact jusqu'à ces dernières années. La meilleure illustration de cette loi est fournie par les téléphones portables qui sont des milliers de fois plus puissants que les ordinateurs des années 60 tout en coût des milliers de fois moins chers.

La capacité de la production solaire a doublé tous les deux ans depuis vingt ans. Il en est presque de même pour l'éolien.

Le coût des cellules photovoltaïques est passé de 60 dollars en 1976 à 0,66 cents en 2013. L'efficacité des cellules a été entre-temps fortement accrue. Selon le magazine « La Recherche », la courbe d'évolution depuis 1976 montre qu'à chaque fois que la capacité totale installée dans le monde a doublé, le prix des cellules photovoltaïques a diminué d'environ 20 %. En 2020, le prix de revient du mégawattheure (MWh) fourni par des centrales photovoltaïques ne devrait pas dépasser 60 euros au Maghreb, 90 euros dans le Var et 120 euros dans le nord de la France. Par comparaison, selon la Cour des comptes, le MWh produit par un réacteur nucléaire EPR coûterait entre 70 et 90 euros. Dans le sud de l'Europe et au Maghreb, l'électricité photovoltaïque est d'ores et déjà compétitive avec celle tirée du pétrole. Le solaire vit une transition, mais il est durablement inscrit dans le paysage énergétique.

En 2012, le magazine « La Recherche » expliquait sur son site que le solaire commençait à "rivaliser avec le prix de vente au détail du kilowattheure " en Allemagne et en Italie.

L'efficacité de l'énergie solaire devrait progresser grâce au recours à une nouvelle technologie pour la fabrication des wafers qui sont des galettes de silicium très pures utilisées pour la fabrication de circuits intégrés et qui équipent les panneaux solaires.

Aujourd'hui, les meilleures cellules transforment environ 20 % de l'énergie incidente en électricité. Ce rendement devrait progressivement atteindre 25 % à 30 % d'ici 20 ans.

Les recherches en cours visent à développer des matières captantes transparentes pouvant être utilisées en baies vitrées. Une autre piste de recherche vise à parier sur les méthodes de concentration consistant à produire autant de courant avec moins de matériau semi-conducteur. La concentration suppose de placer des panneaux sur un dispositif capable de suivre la trajectoire du soleil au cours de la journée. La concentration est intéressante dans les régions à fort ensoleillement direct.



## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Samedi 9 mai

En **Chine** sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois d'avril. En, le taux annuel était de 1,4 %.

### Lundi 11 mai

Une réunion de la **Banque Centrale britannique** est prévue. Après les élections du 7 mai, il sera intéressant de suivre les conclusions de cette réunion.

Une réunion de l'**Eurogroupe** est prévue à Bruxelles avec la Grèce, une nouvelle fois, à l'ordre du jour.

L'**OCDE** publie **ses indicateurs avancés** de mai.

**Eiffage** communiquera ses résultats pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

### Mardi 12 mai

La **Banque de France** rendra public **son indicateur de conjoncture** et sa **prévision de croissance pour le 2<sup>ème</sup> trimestre**.

EDF communiquera les résultats du premier trimestre ainsi que Vivendi, Lagardère et Numericable-SFR.

### Mercredi 13 mai

En **France**, sera attendu **le taux de croissance du 1<sup>er</sup> trimestre 2015**. Le taux avait été de 0,1 % au dernier trimestre 2014. Il est attendu entre 0,3 et 0,4 % pour ce premier trimestre.

Toujours pour **la France**, seront publiés **le résultat de l'emploi** pour le premier trimestre et le **taux d'inflation** pour le mois d'avril. Il faudra également suivre la **balance des paiements** de mars et les créations d'entreprise d'avril.

En **Allemagne**, sera **publié le taux de croissance du 1<sup>er</sup> trimestre 2015**. Le taux de croissance avait été de 0,7 % au dernier trimestre 2014 avec un taux annualisé de 1,6 %.

Le **taux de croissance pour le premier trimestre** sera également publié pour **l'Italie**. Au dernier trimestre 2014, le PIB italien avait enregistré une croissance nulle.

Le **taux de croissance** du 1<sup>er</sup> trimestre sera publié pour l'ensemble de la **zone euro**. Sera également rendue publique la production industrielle du mois de mars.

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **le taux de chômage** du mois d'avril. En mars, il s'élevait à 5,6 %.

Aux **Etats-Unis**, seront connues **les ventes de détail** du mois d'avril.

En **Chine**, seront publiés les **résultats de la production industrielle**, ceux des ventes de détail et ceux des investissements en zone urbaine.

Au **Japon**, sera rendu public **le taux de croissance du 1<sup>er</sup> trimestre**. Il avait été de 0,4 % pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

Les résultats du premier trimestre des **entreprises Bouygues et Eurazeo** seront publiés.

#### **Jeudi 14 mai**

Aux **Etats-Unis**, seront connus **les indices de prix à la production**.

#### **Vendredi 15 mai**

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **l'indice des indicateurs** avancés du mois d'avril.

Au **Japon**, il faudra **suivre l'indice de confiance des consommateurs** du mois d'avril.

Aux **Etats-Unis**, il faudra **suivre l'indice manufacturier** de la FED de New York. Il faudra également regarder les **résultats de la production industrielle** et le taux d'utilisation des capacités de production du mois d'avril. En mars, le taux était de 78,4 %. Sera publié **l'indice de confiance des consommateurs du Michigan** de mai.

**L'agence Fitch** publie sa revue sur **la note de la dette souveraine grecque** quand S&P rendra public celle sur **l'Italie**.



**La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata**

**Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson**

**Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.**

**Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr)**

### **Pour ton contact et correspondance**

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

**Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)**

**Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre**

**Un lecteur : 750 euros TTC**

**De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC**

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

### **Adresse de facturation**

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

-----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

### **Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA**

**Virement bancaire**

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC